

AVIS PUBLIC



Examen public – Séance reportée
Projet de schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal

Au mois d'octobre 2014, la Commission permanente sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal a entrepris l'étude publique sur le Projet de schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (projet de règlement numéro P-RCG 14-029 intitulé « Règlement modifiant le règlement concernant le schéma d'aménagement de l'ancienne communauté urbaine de Montréal (89 modifié) »).

Vu le grand intérêt que le sujet a suscité auprès des citoyennes et citoyens, mais également de la part des organismes du milieu, la Commission souhaite prendre le temps nécessaire pour analyser attentivement les propositions et les préoccupations entendues lors des séances publiques d'audition des mémoires avant de formuler ses recommandations. À cet effet, quatre séances supplémentaires d'audition des mémoires ont également été ajoutées au calendrier. Par conséquent, la séance publique du **20 novembre à 19 h** prévue pour l'adoption des recommandations **est reportée au 27 novembre à 19 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est.**

RENSEIGNEMENTS : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
@Comm_MTL

DATE DE PARUTION: LE 13 NOVEMBRE 2014 , LA PRESSE